



PROCES VERBAL de la séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 19 janvier 2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15 janvier 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Montenach, vendredi 19 janvier 2024 à 19H00, sous la présidence de M. Jean-Paul TINNES, Maire.

Etaient présents : Mr TINNES Jean-Paul, Mr PIRUS Sylvain, Mme MULLET Monique, Mr GAMBS Jean-Michel, Mr PETIT Richard, Mr PRINTZ Jean-Baptiste et Mme SCHMITT Jordanne.

Absent(e)s excusé(e)s : Mr PELLET Didier, Mr JEUNET Daniel et Mme BOHR Estelle

Points à l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la séance ordinaire du 4 janvier 2024 ;
- Travaux voirie Kaltweiler – désignation de l'entreprise ;
- Dossier demande de subventions projet réfection intérieure de l'église : modification de la délibération n°051/2023.

Conformément à l'article L.2121.15 du CGCT, le conseil choisit pour secrétaire de séance :

- Mme SCHMITT Jordanne.

005/2024 – Validation du Procès-Verbal de la séance du 4 janvier 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 janvier 2024.

006/2024 – Travaux voirie Kaltweiler : Désignation de l'entreprise

Dans le cadre des travaux de réfection de la voirie à Kaltweiler, le conseil municipal a retenu la société suivante :

- **Société STRADEST** pour un **montant HT de 95 031.37 € / 114 037.64 € TTC.**

007/2023 – Délibération modificative n°051/2023 - Réfection intérieure de l'église - Demande de subventions

Le Maire expose,

Compte tenu des différentes augmentations dont l'évolution tarifaire du devis initial concernant l'échafaudage, il est nécessaire de modifier le plan de financement pour les demandes de subventions.

Tableau de financement prévisionnel (en € HT) actualisé :





Dépenses prévisionnelles		Ressources prévisionnelles		
Description	Montant HT	Financier	Taux	Montant
Mise en peinture intérieure	109 112.12 €	ETAT – DETR/DSIL 2024	50 %	81 383.05 €
		CD57 Ambition Moselle 2020-2025	25%	40 691.53 €
Échafaudage	53 654 €	Conseil de Fabrique	12.5 %	20 345.77 €
		Fonds Propres	12.5 %	20 345.77 €
TOTAL en € HT	162 766.12 €	TOTAL en € HT	100 %	162 766.12 €

Le Conseil, après avoir délibéré :

- Approuver la demande de subventions actualisée dont le tableau de financement figure ci-dessus.
- Autoriser à nouveau le Maire à solliciter les subventions dont les montants et les taux sont précisés au plan de financement ci-dessus.
- Autoriser à nouveau le Maire à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement.
- Autoriser à nouveau le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet et à la demande de subventions actualisée.

Voté à l'unanimité.

Tous les sujets du jour ayant été traités, la séance est levée à 19 h 20 .

Fait à Montenach, le 19 janvier 2024

La Secrétaire de Séance
SCHMITT Jordanne

Le Maire
Jean-Paul TINNES

